



Section Ardèche

Compte rendu du CTL du 24 juin 2014

En préambule, nous avons rappelé que les 50 milliards d'économie du pacte de responsabilité vont se faire pour l'essentiel sur le dos des salariés. On a un transfert de la fiscalité des entreprises vers les ménages.

Nous avons fait part de notre inquiétude quand aux idées défendues par le groupe de pression IFRAP. Agnès-Verdier Mogné, sa directrice, s'est notamment exprimée dans le journal des Bonnets Rouges, journal dans lequel il était notamment écrit : (...) Les Bonnets Rouges n'en peuvent plus de nourrir ces millions de parasites sociaux, au premier rang desquels il faut compter une fonction publique pléthorique et hostile, puisque politiquement tournée contre la civilisation traditionnelle de nos terroirs. »

Même la Cour des Comptes s'y met en montrant du doigt les fonctionnaires!!!

Nous avons également dénoncé les mensonges gouvernementaux qui annoncent que 3,5 millions de personnes auraient une baisse de leur impôt alors même que la TVA est passée de 7 à 10% et de 19,6% à 20%....

Nous avons aussi rappelé que si nous ne participons pas au groupe de travail sur la démarche stratégie, c'est parce que depuis plus de 10 ans, nous dénonçons les suppressions d'emplois dogmatiques qui détériorent fortement les conditions de travail, notamment dans les petites trésoreries et que nous ne sommes pas là pour faire de la cogestion.... à chacun ses responsabilités!!!

NDLR : nous avons bien fait de ne pas participer à une telle mascarade car les propositions de fermeture des trésoreries sont remontées à la DG Quel intérêt d'autant plus de participer à un tel GT????

Nous avons également demandé à notre DDFiP, consciente des difficultés des services, d'être solidaire avec ses agents en participant aux mouvements de grève.... ce qui serait un message important vis à vis de nos politiques éloignés de la réalité!!!

Ordre du jour

1/ Tableau de bord de veille social (TBVS)

Ce tableau est généralisé à l'ensemble des directions depuis le 1er janvier 2012. C'est un outil de recueil de données et d'indicateurs pour identifier les facteurs de risques pour la santé et la sécurité, de malaise au travail ... ces données devant être croisées avec d'autres éléments comme le document unique, les expressions des agents... pour avoir une approche globale des conditions de travail dans un service ou une direction. Ce tableau contient des données liées à la santé, la sécurité et aux conditions de travail, aux relations professionnelles et aux relations sociales.

Pour la énième fois, nous avons demandé que certains indicateurs, comme le prévoit le guide du TBVS, nous soient donnés par service (nb de congés de maladie de courte durée, nb de jours sur le CET, nb d'écartements des horaires variables, taux de demandes de mutation) et non pas globalement pour le département, ces derniers ne permettent pas de repérer les services dans lesquels des difficultés existent peut-être.

En effet, comment parler de dialogue social alors même que les organisations syndicales n'ont pas toutes les informations adéquates?

Après avoir de nouveau fortement argumenté notre demande, la DDFiP a enfin accepté notre requête et nous donnera ces éléments lors du prochain CHS.

2/ Compte rendu du GT sur les risques psychosociaux (RPS)

Nous avons demandé qu'un compte rendu écrit nous soit remis car les écrits restent, les paroles s'envolent....

Nous avons rappelé que nous avons participé à ce GT même si nous ne croyons pas à la véritable volonté de nos dirigeants de vouloir supprimer les RPS dès lors que les suppressions d'emplois continuent et que les moyens budgétaires diminuent.

Nous avons répété que malheureusement, la prévention des RPS se limite pour l'essentiel à une prévention tertiaire (càd que l'on intervient que lorsque les personnes craquent) alors qu'il faudrait que la DDFiP fasse de la prévention primaire en intervenant en amont (organisation, sous-effectif, charge de travail, objectifs...) afin d'éviter les RPS.

3/ Baromètre social (sondage IPSOS de décembre 2013)

A noter que 54,2% des agents du département y ont répondu et que malheureusement, les chiffres sont venus confirmer ce que nous dénonçons depuis de nombreuses années. Quelques chiffres issus du tableau :

	D'accord	Pas d'accord
Disposez vous des ressources et outils nécessaires pour bien faire votre travail?	40%	56%
Disposez vous du temps nécessaire pour prendre connaissance des informations et de la documentation?	16%	79%
Disposez vous du temps nécessaire pour accomplir correctement votre travail?	26%	71%
Estimez vous que l'attention que la DGFIP porte aux points suivants est suffisante?		
- les conditions et la qualité de vie au travail	20%	72%
- l'écoute des agents	15%	76%
- le développement des compétences	25%	64%
Pour chacun des points suivants, êtes-vous satisfaits :		
- des mesures visant à réduire la pression des indicateurs	21%	59%
- de votre charge de travail	26%	65%
- de la reconnaissance de votre travail	24%	68%
- de vos possibilités d'évolution de carrière	29%	57%
- de votre rémunération	25%	68%

3 points sur lesquels il faudrait agir (13 choix possibles)

La rémunération	51%
	des agents
Les conditions de travail	46%
L'organisation interne/les méthodes de travail	30%

Nous avons dénoncé le fait que la seule réponse apportée quand ça ne va pas, c'est qu'il faut réorganiser.... Or, depuis le temps que nous subissons des réorganisations, nous devrions être au top!!!

Notre crainte est que ce soit encore un outil auquel aucune suite ne sera donnée....

4/ Formation professionnelle

Nous avons demandé qu'une 2^{ème} salle de formation soit réinstallée à Tournon dans l'espace inoccupé afin d'éviter des déplacements longs et coûteux....

Nous avons dénoncé le fait que par manque d'effectif, il n'est pas apporté aux stagiaires le vrai soutien auquel ils ont droit et qu'on les considère très vite comme des agents expérimentés avec les mêmes objectifs que les autres collègues...

Nous avons relevé une nouvelle fois que les bases écoles ne sont pas toujours disponibles et que certaines formations sont trop éloignées du « vrai » travail...

5/ Départementalisation des procédures collectives

Cette « réorganisation » concerne les SIE, les Sip recouvrement et les trésoreries mixtes.

Elle consiste à compter du 1er septembre 2014 au transfert de la gestion des procédures collectives au PRS, les services conservant les productions.

Une fois de plus, nous assistons à un retour en arrière puisque cette organisation existait pratiquement sous cette forme il y a quelques années avec la recette divisionnaire!!!

Nous avons voté « contre » car cette départementalisation se traduit par la suppression d'un poste de cadre B au Sie de Privas.

6/ Modification des horaires d'ouverture de la direction

Suite à l'arrivée de la paierie départementale dans l'immeuble de la direction, il y avait des horaires d'ouverture différents entre les 2 services.

Il a été décidé par la direction d'harmoniser les horaires d'ouverture sur ceux de la paierie à savoir : 8h30-12h00 et 13h30-16h00.

Vote pour de Solidaires

7/ Questions diverses

- DDFiP : suite au départ de M FLORY au 01/09/2014, Mme Djian le remplace et M NIVAGIONI prendra le pôle fiscal
- Nous avons réinterrogé la direction sur la couverture des agents venant travailler lors de leur temps partiel : quelle couverture en cas d'accident de

trajet ou de service? Y a t'il un document signé du chef de service pour protéger l'agent?

Une réponse devrait nous être donnée ultérieurement.

- Co-voiturage : une foire aux questions (FAQ) sème le trouble quand à la couverture des agents lors de co-voiturage.

Dans cette FAQ, il est écrit : « l'autorisation d'utiliser le véhicule personnel délivrée préalablement au déplacement doit mentionner les nom et prénom de chacun des agents qui accompagnent l'agent propriétaire du véhicule ».

Une réponse devrait nous être donnée.

- Canicule : la note sur la canicule a été envoyée aux chefs de service
- Réforme des régimes indemnitaires : effective pour les B et C pour la paie de juillet 2014 et pour les A et A+ en octobre.
La direction a demandé que 2 fiches de paie soient éditées (une avant et une parès réforme) pour celle juillet afin que les agents puissent vérifier qu'ils ne sont pas perdants....

Fin du CTL à 13h00